



Le GIP Info Retraite et les statistiques

Séance plénière du Conseil d'orientation des retraites
22 octobre 2013

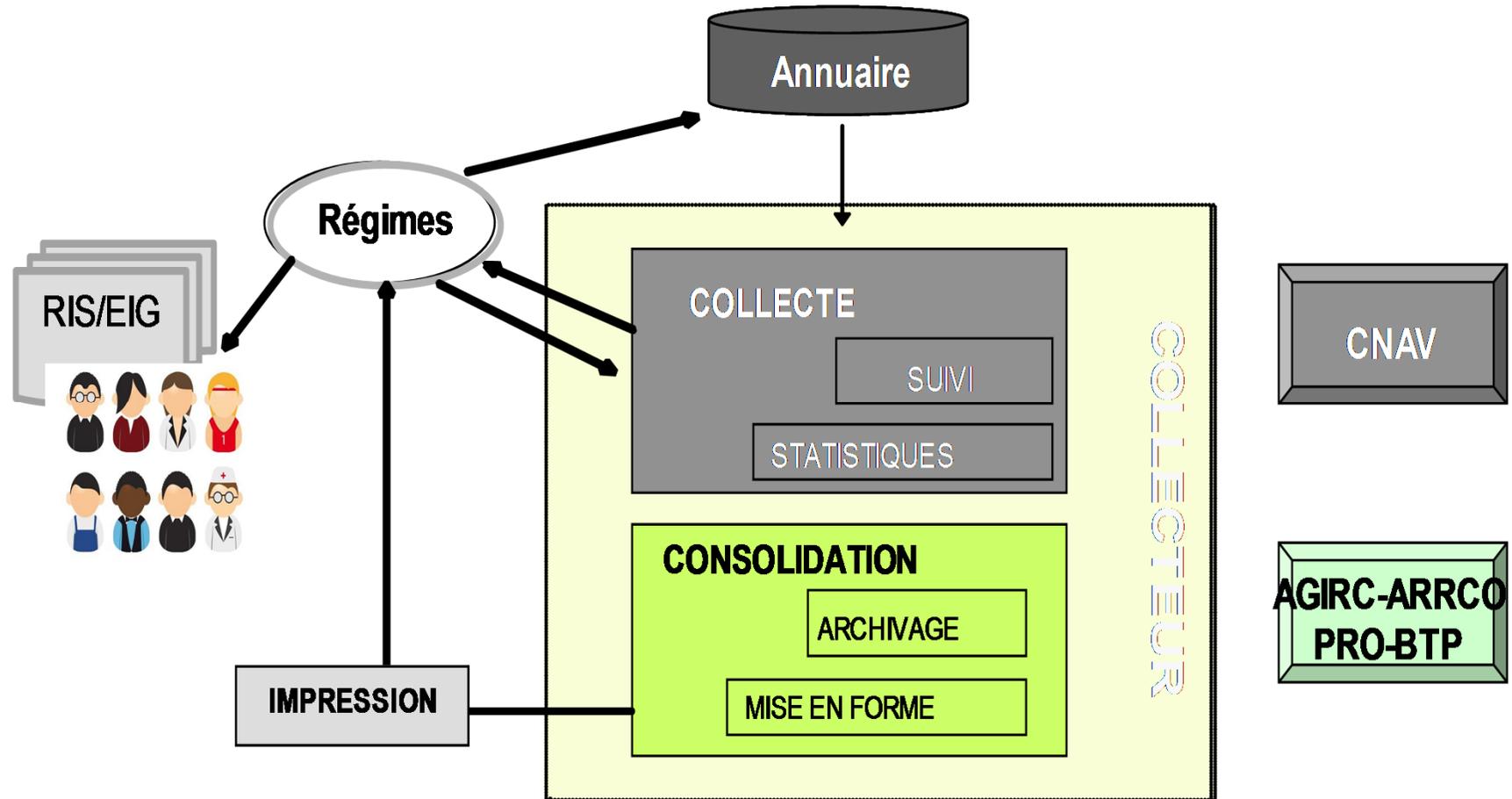
Frédérique Nortier-Ribordy (DT – Agirc Arrco)

Christophe Albert (DSPR – Cnav)

Objectif du Droit À l'Information

- Le Droit À l'Information (DAI) a été créé en 2003, il regroupe les 35 régimes de retraite obligatoire
- Depuis 2007, deux documents principaux: Relevé Individuel de Situation (RIS) et Estimation Indicative Globale (EIG) (*cf.* Séance précédente du COR)
- Envoi quinquennal à partir respectivement de 35 ans et 55 ans (ou à la demande pour le RIS)
- 16 millions de RIS et 4,5 millions d'EIG envoyés

Composition des documents DAI



Données du DAI

- Données collectées pour composer les documents
 - Durées d'assurance (totales et par régime):
 - trimestres validés annuellement
 - total des trimestres dans chacun des régimes de base,
 - DAT (durée d'assurance totale tous régimes),
 - majorations de durées d'assurance (pour les bénéficiaires d'EIG et lorsqu'elles sont connues)
 - trimestres de service militaire
 - Rémunérations
 - Points (annuels et totaux)

Statistiques du DAI

- Dénombrement des effectifs affiliés
 - Combinaisons de régimes possibles et pour chaque combinaison, ventilation selon les critères affilié, affilié non liquidé ou affilié liquidé : disponible pour toutes les générations à partir des données de l'annuaire
- Données de cadrage (2007 et 2008)
 - Données individuelles : effectifs par sexe et années de naissance, trimestres service militaire et majorations de durées d'assurance pour enfants
 - Statistiques sur les droits acquis : DAT, nombre de trimestres par régime, de points, régimes de passage
 - Estimations de pension

Projet d'exploitation statistique du DAI

- Comparaison entre les EIG 2011 (générations 1951, 1954, 1955 et 1956) et les liquidations intervenues depuis (évoqué dans la dernière séance du COR)
 - Qualité globale de l'opération
 - Spécificité des écarts les plus importants (explications, caractéristiques de population, solutions...)
 - Opération menée uniquement par deux régimes (Cnav et Agirc Arrco) parmi l'ensemble des régimes du DAI

Projet d'exploitation statistique du DAI

- Fichiers individuels avec l'ensemble des carrières et des droits annuels des individus, appariés si possible aux données statistiques de chaque régime pour ses assurés :
 - Démarche qualité à production rapide (par rapport aux délais des enquêtes lourdes spécifiques)
 - Exhaustivité des générations couvrant la diversité des situations
 - Peu de traitements informatiques en amont
 - Exploitations réalisées par les régimes eux-mêmes selon leurs besoins et ressources propres

Statistiques et DAI

MERCI de votre attention